

AVS21 - Parodie d'égalité et camouflet pour les femmes

Par pure idéologie et sans égard pour l'iniquité qui frappe les femmes en activité ou à la retraite, la majorité du conseil national a voté par 124 voix contre 69 l'augmentation à 65 ans de l'âge de la retraite des femmes. L'AVIVO, qui défend l'AVS depuis plus de 70 ans, est indignée par cette décision. Plus de 300'000 personnes avaient signé une farouche opposition à cette augmentation, comme d'ailleurs le peuple à plusieurs reprises. Car la réalité de la situation qui péjore les femmes au niveau des salaires et des rentes est incontestable.

Les complexes et alambiquées compensations décidées ou encore en discussion ne calment pas la colère de l'AVIVO qui soutiendra un referendum. L'AVIVO n'acceptera pas non plus un bricolage qui mettrait en danger l'universalité du système de l'AVS.

On laisse croire que l'AVS court un danger depuis des lustres, alors que depuis dix ans, le fonds AVS a été huit fois largement bénéficiaire. C'est dû au système exemplaire de l'AVS, sûr, transparent et solidaire. En revanche, le périlleux 2e pilier qui accumule mille milliards de capital ne fait que baisser systématiquement les futures rentes.

L'AVIVO préconise depuis longtemps que l'on glisse la part obligatoire de la LPP dans le premier pilier, l'AVS, tout en garantissant les droits acquis. Une solution simple mais peut-être trop solidaire pour les thuriféraires de l'augmentation de l'âge de la retraite ?

Christiane Jaquet-Berger présidente